

REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE L'HERAULT  
**COMMUNE DE LA BOISSIERE**

**CONSEIL MUNICIPAL**  
**COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION**  
**DU 6 JUILLET 2017**

**Présents à l'ouverture de séance :** Rodolphe AUGÉ, Sabine CHAUSSAT, Aurélie COIGNARD, Julie LABRY, Sébastien LAINÉ, Régis LOUBET, Jessica MARTINEZ-DUPUIS, Victor PEREIRA, Roger PERRET, Daniel PRUNIER

**Excusés ayant donné pouvoir :** Jean-Claude CROS (pouvoir à M. LAINÉ), Jean-Pierre BOUDES (pouvoir à Mme CHAUSSAT)

**Excusés :** Carine CHEYNET, Baptiste LALFERT, Sylvain SECONDY

4-A l'unanimité, approbation du projet de convention à intervenir avec le département pour le transfert à la commune du droit de chasse sur la parcelle D 476 pour la saison 2017/2018, approbation du projet d'avenant n°4 transférant ce droit de chasse au syndicat des propriétaires et chasseurs de La Boissière pour la même période et dans les conditions identiques à la convention initiale.

*Arrivée de Mme CHEYNET*

5-A 12 voix pour et 1 abstention (AUGÉ), décision de donner un avis favorable au projet de construction d'une salle associative, approbation du projet de convention à intervenir avec la communauté de communes Vallée de l'Hérault dans le cadre de la convention de mutualisation – service opérations d'aménagement.

6-A l'unanimité, approbation du projet de convention à intervenir avec la communauté de communes Vallée de l'Hérault dans le cadre de la convention de mutualisation – service opérations d'aménagement - pour les travaux de mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux.

7-A l'unanimité, décision de retenir l'offre de l'entreprise MONSEGU pour un montant de 6 122.50 € HT pour la réalisation des travaux d'amélioration acoustique des locaux accueillant le restaurant scolaire.

8-A l'unanimité, M. le Maire est autorisé à signer le devis pour les travaux à réaliser sur l'installation d'eaux usées des toilettes maternelles (sinistre pour un montant de 3 855 € HT).

9-A l'unanimité, approbation de la proposition du bureau d'études BeMEA pour un montant de 4 000 € HT afin d'actualiser le schéma d'adduction d'eau potable et permettre ainsi à la collectivité de détenir un outil d'orientation et de planification à jour.

11-A l'unanimité, décision de modifier le budget du service d'eau et d'assainissement 2017 comme suit :

Dépenses de fonctionnement

011-charges à caractère général : + 5 000

023-virement à la section d'investissement : - 5 000

Dépenses d'investissement

020-dépenses imprévues :

- 5 000

Recettes d'investissement

021-prélèvement sur recettes fonctionnement : - 5 000

13-M. l'adjoint au Maire rend compte au conseil de la décision de M. le Maire de ne pas préempter, suite à l'avis de la commission aménagement du territoire, les parcelles D 267, 268, 143, 144 (DIA 17-2708).

2-A l'unanimité, décision de signer une convention avec la MSA du Languedoc afin de percevoir la prestation de service pour les enfants fréquentant les services péri et extra scolaires communaux.

*Arrivée de M. CROS*

1-A l'unanimité, approbation du projet de convention à intervenir avec l'association départementale des Francas pour une intervention sur l'ensemble des services péri et extra scolaires communaux, une subvention sera versée aux Francas.

12-A 10 voix pour et 3 abstentions (COIGNARD-LOUBET-PRUNIER), dans le cadre des modifications de fonctionnement des services péri et extra scolaires communaux, devant intervenir dès la prochaine rentrée scolaire, décision d'annuler les délibérations des 15 décembre 2009, 24 mai 2012 et 30 juin 2013 relatives aux contrats CUI-CAE, décision de créer 4 postes en CUI-CAE (1 poste à 26h/35h et 3 postes à 20h/35h).

3-A l'unanimité, Mmes CHAUSSAT et CHEYNET sont désignées en tant que représentantes du conseil municipal au sein du conseil d'école (Mme CHAUSSAT étant la représentante de M. le Maire).

10-A l'unanimité, décision de modifier le budget communal 2017 comme suit :

Dépenses de fonctionnement

011 – charges à caractère général : - 26 000

65 – autres charges de gestion courante : + 15 000

023 – virement section d'investissement : + 11 000

Dépenses d'investissement

908 – matériel et mobilier divers : + 500

910 – matériel et mobilier scolaire : + 500

964 – acoustique restaurant scolaire : + 10 000

14-Questions diverses

Recettes d'investissement

021 – virement section fonctionnement : + 11 000

Vu pour être affiché le 17 juillet 2017 conformément aux prescriptions de l'article L.2121.25 du Code Général des Collectivités locales.

Fait à La Boissière, le 17 juillet 2017,  
LE MAIRE,

Jean-Claude CROS

